

Fiche action n° 5

Actions d'aide au maintien dans le logement

Objectifs

Mettre en évidence les modalités de mobilisation des services nécessaires afin de faire du logement un lieu et un support d'insertion pour les personnes.

Recueillir l'avis des personnes logées sur la pertinence et l'efficacité de la mobilisation des moyens d'accompagnement correspondant à leurs besoins.

Constats

Les personnes et familles logées par les membres des fédérations Unafo, Fapil et Pact ont majoritairement suivi un parcours résidentiel difficile. Elles doivent pouvoir trouver dans le parc de logements sociaux d'insertion qu'ils gèrent (qu'il s'agisse de résidences sociales, de logements d'insertion en secteur diffus, de parc en intermédiation locative) des conditions de logement et la mobilisation de services leur permettant de s'y maintenir durablement et/ou d'accéder à un logement autonome.

A cette fin, les acteurs du logement d'insertion, non seulement développent des pratiques de gestion locative adaptée ou de gestion sociale, mais peuvent développer ou mobiliser, en tant que de besoin et selon l'intensité des difficultés rencontrées, des actions d'accompagnement individuel ou collectif contribuant à l'insertion sociale.

Un accompagnement « souple et adéquat » est une proposition de service à la libre disposition des personnes. Il peut prendre des formes différentes suivant les besoins particuliers de la personne (souffrance psychique, problèmes de santé, addiction, violence...) et peut être d'une intensité et d'une durée variable. Il pourra être intégré par le gestionnaire ou le maître d'ouvrage, notamment lorsqu'il vise un accompagnement social lié au logement ou une action socio-éducative liée au logement, ou mobilisé dans l'environnement : associations et travailleurs sociaux de secteur, spécialisés ou non.

Méthodologie

Il ne s'agit pas dans ce cadre de mettre en évidence les modalités particulières de la gestion

locative sociale ou adaptée ou de la sécurisation de la relation locative pour assurer la couverture des risques d'impayés et de dégradation.

Il s'agit de mettre en évidence les modalités de mobilisation et de mise en œuvre des pratiques d'accompagnement développées pour que l'habitat soit un support d'insertion : détection des besoins, orientation, diagnostic, accès effectif au(x) service(s), délivrance de ceux-ci, adéquation du ou des services aux besoins des personnes.

Il s'agira de préciser comment s'effectuent les modes d'entrée des différentes modalités d'accompagnement social qui permettent aux personnes de retisser des liens sociaux et de sociabilité avec l'environnement quotidien, la reconstitution des droits sociaux, l'accès aux soins, mais aussi l'accompagnement à l'élaboration des projets des personnes (mise en œuvre, lieu de l'acquisition ou de la récupération de l'autonomie, ou du rétablissement personnel).

Il sera fait appel à un prestataire afin de recueillir l'expérience des acteurs et des personnes logées en la matière, la partager sous forme de groupes de travail afin de dégager une analyse, des méthodes pragmatiques et de repérer des points de levier et/ou les difficultés rencontrées dans l'articulation entre le logement et la mobilisation des services qui favorisent le soutien des personnes et le maintien dans le logement.

Livrables de l'action

Trois types de livrables seront produits dans ce cadre :

- des monographies sur des pratiques particulières développées par des maîtres d'ouvrage, des gestionnaires et des travailleurs sociaux intégrés dans les organisations ou extérieures et mobilisés par ces organisations.
- des parcours de ménages ayant bénéficié de ces accompagnements
- une analyse, des méthodes pragmatiques de mobilisation des moyens d'accompagnement « souples et adéquats », les forces et faiblesses des actions menées

www.logementdinsertion.org

Fapil - 6, avenue du Pr André Lemierre 75020 Paris - Tél. : 01.48.05.05.75 - Fax : 01.48.05.32.65 - www.fapil.net

Fédération des Pact - 27, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris - Tél. 01 42 81 97 70 - Fax : 01 40 23 93 06 - www.pact-habitat.org

Unaf - 29/31, rue Michel-Ange - 75016 Paris - Tél. 01 40 71 71 10 – Fax : 01 40 71 71 20 - www.unaf.org